

SURVEILLANT DE TRAVAUX EN BÂTIMENT

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

> **Chef de cellule travaux maintenance.**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le surveillant de travaux en bâtiment contrôle de façon constante l'exploitation des bâtiments. Il délègue la réalisation des travaux d'aménagement, suit le chantier et vérifie la bonne exécution.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Contrôle des règles de sécurité du chantier.
- Animation et pilotage d'une équipe.
- Coordination et vérification des travaux des ouvriers et des entreprises.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Techniques de bâtiment, second oeuvre.
- Réglementations des établissements recevant du public (ERP).
- Techniques de métré.

savoir-faire

- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment.
- Estimer, quantifier et planifier les travaux d'aménagement des bâtiments et des équipements.
- Gérer les conflits.
- Utiliser un micro-ordinateur.
- Définir les besoins en matériels, matériaux et équipements.

comportements professionnels

- Bon relationnel.
- Sens du travail en équipe.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Travail en extérieur et intérieur, de tous temps, en toutes saisons, horaires irréguliers en fonction des obligations du service public, astreintes possibles, port de vêtements de sécurité obligatoire, permis VL obligatoire.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Contrôleur de travaux en bâtiment.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Intégration d'outils informatisés de suivi de projets et de synthèse automatique d'information (tableaux de bord).
- Généralisation d'outils de communication informatisés (espaces de travail virtuels partagés, mails, téléconférences, etc.).
- Prise en compte des paramètres de qualité environnementale dans le programme et l'analyse des études (mise en oeuvre de la démarche haute qualité environnementale (HQE)).

Conséquences sur les activités et les compétences

- Qualification exigée en informatique.
- Travail sur écran généralisé.
- Formation complémentaire nécessaire sur la prise en compte des paramètres de qualité environnementale (thermique, maintenance, etc.).
- Formation au management de la qualité, certification.
- Veille technique et juridique indispensable.
- Formations complémentaires fréquentes au fur et à mesure de l'évolution réglementaire.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*